

Ile de Mayotte : Entretien avec Françoise Légglise, présidente de l'Anas

Le journal d'informations générales Mayotte hebdo.com vient de publier un article à l'occasion d'un colloque qui vient de dérouler sur l'île. En voici quelques extraits...



"Il faudrait au moins tripler les effectifs de travailleurs sociaux"

Mayotte Hebdo : **Quels sont les enseignements que vous avez tirés de ce colloque ?**

Françoise Légglise : J'étais d'abord très admirative pour l'ATSM, car c'est une très jeune association qui n'a démarré qu'en décembre 2008 et qui organise déjà un colloque. J'ai aussi constaté une réelle motivation de rassembler les travailleurs sociaux et de créer un travail social riche à Mayotte, avec des gens qui ont vraiment envie de réfléchir ensemble, de faire évoluer le travail social et de le développer.

MH : L'action sociale est très peu développée ici par rapport à un département. Quelles sont les différences qui vous ont sauté aux yeux ?

FL : Du point de vue des services à la population et de la législation en vigueur, on est au début, dans une période de transition. Il y a encore plein de choses à mettre en place pour la population, à tous points de vue. Il y a peu de travailleurs sociaux encore. On a été assez surprises par exemple du nombre d'assistants sociaux dans les UAS (Unité d'action sociale) : ils sont trois ou quatre par UAS, ce qui veut dire un travailleur social pour 11.000 habitants, alors qu'en Métropole, selon les secteurs, le ratio est de un pour 2.500 à 5.000 habitants....

MH : Le budget du conseil général consacré à l'action sociale n'est que de 2% ici, alors qu'il est de plus de 20% dans un département. Les assistants sociaux dans les UAS non seulement ne sont pas nombreux, mais ont aussi très peu de bons alimentaires ou vestimentaires à distribuer...

FL : Cela va avec la construction du département. Les élus n'auront pas tellement le choix de faire autre chose que développer ce secteur. On est au début et la demande sociale va être croissante, tout comme c'est le cas en Métropole d'ailleurs. Forcément, les élus devront augmenter les budgets, autant en termes d'aides directes à la population que d'effectifs en travailleurs sociaux et de moyens pour les mettre en œuvre. Par exemple pour les UAS, à l'EAF (établissement d'allocations familiales) ou à la Sécurité sociale, il faudrait au moins tripler les effectifs.

"Beaucoup de Mahorais ne bénéficient pas des prestations et ignorent leurs droits"

MH : Il y aussi un problème d'accès au droit ici : beaucoup de Mahorais n'ont pas conscience qu'ils ont droit à des prestations et à un accompagnement social. Comment y remédier ?

FL : Oui, c'est vrai que beaucoup de Mahorais ne bénéficient pas des prestations et ignorent leurs droits. Tous les travailleurs sociaux ont une compétence pour aller au-devant de la population et pour expliquer les droits auxquels elle a droit et pourrait avoir accès. Les travailleurs sociaux ont justement mené récemment une action collective à Chiconi qui a réuni l'ensemble de la population mahoraise pour expliquer comment ils pouvaient les aider et les droits auxquels ils peuvent prétendre, en termes de prestations familiales ou de sécurité sociale.

[l'entretien complet est à découvrir en cliquant sur ce lien](#)

Petite précision : Joelle Delacotte citée dans cet article n'est pas la secrétaire de Françoise Légglise mais la secrétaire élue de l'ANAS.

Lundi 16 Novembre 2009